

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

17 mai 2019

Date d'affichage :

29 mai 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le **23 mai** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 17 mai, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET (à partir de la question n° 4), M. HURTUBISE, Mmes LAFOND, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, MM. PRADEAU, RESSOUCHE, VERMOREL, ZICOLA.

ABSENTS :

M. Serge BIONNER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Michèle GRENET

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
absente jusqu'à la question n° 3

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

M. Thierry ROUX, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Arnaud PAILLONCY

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Eric HURTUBISE

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MAI 2019**

QUESTION N° 33

OBJET : Fonds d'Initiatives Scolaires : Coopérative de l'école René Cassin élémentaire

RAPPORTEUR : Pierrick VERMOREL

Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 7 mai 2019.

L'école élémentaire René Cassin organise une classe découverte à Paris, à destination des classes de CM2, soit 39 élèves. Le projet a pour but de faire connaître aux élèves les principaux lieux culturels de Paris : Tour Eiffel, Louvre, Cité des sciences, Aquarium de Paris, Zoo de Vincennes, etc...

Tous les élèves connaissent ces lieux mais ne les ont pas forcément visités réellement. De même, les élèves participent à la construction du programme des deux journées, dans un objectif d'autonomisation et de responsabilisation.

Ce projet est organisé sur deux journées, les 19 et 20 juin prochains.

Le budget total de ce projet est de 6 000 € comprenant les frais de transport en train (1 500 €), les frais d'hébergement (2 400 €), les visites (1 700 €) et les frais de restauration.

Les familles sont sollicitées à hauteur de 50 € par enfant. Le solde est pris en charge par la coopérative scolaire.

Il est proposé de soutenir ce projet en attribuant une subvention d'un montant de 650 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire René Cassin, prélevé sur le Fonds d'initiatives scolaires. Le solde de celui-ci sera alors de 1260 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention de 650 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire René Cassin dans le cadre du projet de classe découverte.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 23 mai 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL